

Congrès AFSP Toulouse 2007

Atelier 24

"Partis politiques et changement : tentatives de rapprochements théoriques autour d'une notion incertaine"

Thierry Barboni, *Centre de Recherches politiques de la Sorbonne* (Paris I)

Analyser le changement partisan : le Parti socialiste étudié à partir de la notion de configuration partisane (1988-1995).

NB : Ce document est une étape intermédiaire du texte présentant la communication intitulée « Analyser le changement partisan : le Parti socialiste étudié à partir de la notion de configuration partisane (1988-1995) ». Rendant compte d'une recherche en cours d'achèvement, des références et des précisions méthodologiques lui seront adjointes pour sa version définitive. Merci de ne pas citer en l'état.

« Monsieur le Comte avait toute la hardiesse du cœur que l'on appelle communément vaillance, au plus haut point qu'un homme la puisse avoir ; et il n'avait pas, même dans le degré le plus commun, la hardiesse de l'esprit, qui est ce que l'on nomme résolution. La première est ordinaire et même vulgaire ; la seconde est même plus rare que l'on ne se peut l'imaginer : elle est toutefois encore plus nécessaire que l'autre pour les grandes actions ; et y a-t-il une action plus grande au monde que la conduite d'un parti ? Celle d'une armée a, sans comparaison, moins de ressorts, celle d'un Etat en a davantage ; mais les ressorts n'en sont, à beaucoup près, ni si fragiles, ni si délicats. Enfin, je suis persuadé qu'il faut plus de grandes qualités pour former un bon chef de parti que pour faire un bon empereur de l'univers »

Cardinal de Retz, *Mémoires*, Paris, Garnier, Col. Classiques Garnier, 1998 [1677], p. 245.

INTRODUCTION.

Refondé en 1971 au congrès d'Epinay, accédant pour la première fois à la tête du pays en 1981, le PS est devenu un véritable parti de gouvernement¹. Comment appréhender cependant ses transformations ? A partir de 1981, une des évolutions les plus notables de la mutation du PS réside dans son inscription croissante dans la sphère étatique ou, plus largement, publique. Bien que confronté de manière récurrente à la question de sa stratégie électorale, notamment après 2002, ainsi qu'à une véritable enclosure sociologique², le PS connaît pourtant une forte augmentation de ses élus, comme l'a illustré le large succès des élections régionales de 2004. Ces évolutions rappellent que, de manière croissante, ce parti vit « de » (les subsides publics) et « par » (l'occupation de

¹ Sur la notion de parti de gouvernement, cf. le travail de synthèse de Blondel (J.), Cotta (M.), *The Nature of Party Government. A Comparative European Perspective*, New York, Palgrave, 2000.

² C'est-à-dire la « fermeture du parti : d'une part du point de vue de l'accès aux postes de responsabilité, de plus en plus étroit et sélectif ; d'autre part, du point de vue de sa capacité à renouveler ses cadres et son mode de fonctionnement » in Lefebvre (R.), Sawicki (F.), *La société des socialistes : le PS aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 2006, p. 68-69.

positions institutionnelles nationales et locales) l'Etat. Inévitablement, alors, la comparaison avec le modèle du parti cartel développée pour R. S. Katz et P. Mair³ s'impose comme une évidence. Mais l'accumulation d'un faisceau de présomptions ne suffit pourtant pas à faire du Parti socialiste la version française de ce modèle.

Une telle démarche reproduirait, en outre, le biais déterministe à toute modélisation organisationnelle. Or, analyser le PS notamment après 1981, c'est aussi s'interroger non seulement sur le moteur du changement organisationnel mais aussi sur sa nature. Formulée en ces termes la question de l'acceptation même du terme « changement organisationnel » et, plus exactement, de son contenu, se pose alors.

En effet, l'approche organisationnelle ne permet pas de penser les interactions entre l'organisation et ses membres autrement qu'en termes de primauté de l'un sur l'autre. Ainsi, le changement est d'une part considéré, finalement, comme un élément extérieur qui s'impose au parti, élément face auquel, d'autre part, soit l'organisation considérée comme un tout, soit ses membres apportent une solution⁴. C'est la raison pour laquelle le changement est envisagé le plus souvent sur le mode d'une crise à résoudre, généralement électorale. Cela conduit à négliger le fait qu'un parti est une sociation, donc qu'il repose sur les interactions qu'entretiennent entre eux, de manière permanente, ses membres.

L'approche des relations sociales insiste quant à elle sur l'idée de lutte concurrentielle que se livrent les membres du parti. M. Offerlé estime que « contrôler un parti, c'est disposer directement ou par procuration de la maîtrise stratégique des capitaux ayant cours dans une organisation »⁵. Cependant, cette approche ne rend pas compte de ce qu'est intrinsèquement l'organisation partisane puisqu'elle sert davantage de prisme à travers lequel ce sont les agents qui la composent qui sont étudiés. Et s'interroger sur ce qu'est l'organisation partisane nécessite de replacer celle-ci au premier plan.

On peut ainsi considérer qu'avoir du pouvoir dans une organisation partisane suppose que l'organisation objectivise dans sa forme et son fonctionnement le pouvoir d'individus qui ont su s'imposer en imposant leurs ressources. La notion de changement peut alors être comprise, dans un troisième sens, celui de *processus d'adaptation permanent, quel qu'en soit l'origine, visant à établir un équilibre entre des forces en perpétuelle compétition au sein d'une organisation partisane*. Envisager ce sens, c'est rompre avec l'idée d'un changement-variable et dépasser l'opposition entre l'organisation et ses membres. Ce troisième sens prolonge ainsi l'approche par la relation sociale⁶ et implique une approche constructiviste des partis politiques.

Afin de concilier l'objet d'analyse, l'organisation partisane, et la méthode de recherche, l'approche constructiviste, on postulera donc que les organisations partisans constituent une réalité sociale objectivée qui traduit par sa forme un état des relations sociales entre ses membres et s'impose à eux, de par son existence, comme une contrainte pesant sur leur action. Pour pouvoir saisir les modalités de changement de la forme partisane, deux démarches sont donc nécessaires. D'une part, il convient d'envisager ses membres comme des individus socialement situés. D'autre part, il faut considérer l'organisation comme une forme objectivée des relations sociales de ses membres. Ce « sens du changement » distingué, il importe de pouvoir disposer d'un point de

³ Cf. leur article séminal Katz (R. S.), Mair (P.), « Changing Models of Party Organisation and Party Democracy: the Emergence of the Cartel Party », *Party Politics*, 1995, vol. 1, 1, à mettre en perspective avec Katz (R.S.), Mair (P.), « The Evolution of Party Organizations in Europe: The Three Faces of Party Organization », in Crotty W. (dir.), *Political Parties in a Changing Age*, special issue of *American review of Politics*, 14, 1993, p. 593., et ceux plus récents de Blyth (M.), Katz (R. S.), « From Catch-all Politics to Cartelisation: The Political Economy of Cartel Party », *West European Politics*, 28, 1, 2005, et Katz (R. S.), Mair (P.), « The Ascendancy of the Party in Public Office : Party Organizational Change in Twentieth-Century Democracies », in Gunther (R.), Montero (J. R.), Linz (J.) (dir.), *Political Parties. Old Concepts and New Challenges*, Oxford, Oxford University Press, 2002, pps. 113-135.

⁴ La modélisation de A. Panebianco est exemplaire de ce mode de raisonnement, cf. Panebianco (A.), *Political Parties*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

⁵ Offerlé (M.), *Les parties politiques*, Paris, PUF, col. QSJ, 2002, p. 66.

⁶ Cf Lagroye (J.), « Change and Permanence in Political Parties », *Political Studies*, 37, 1989, p. 364-365.

comparaison, d'une image fixe de l'organisation, pour mieux cerner empiriquement les transformations à l'œuvre dans l'organisation étudiée. En dépit des biais possibles⁷, le recours à un idéal-type d'organisation partisane est incontournable. Il s'agit par conséquent, d'élaborer un modèle théorique articulant approche idéale-typique et perspective constructiviste des organisations partisans.

En s'appuyant sur les travaux de N. Elias, on envisagera, première étape, les partis comme des configurations partisans. Pour Elias, « ce qu'il faut entendre par configuration, c'est la figure globale toujours changeante que forment les joueurs ; elle inclut non seulement leur intellect, mais toute leur personne, les actions et les relations réciproques. [...] Cette configuration forme un ensemble de tensions. L'interdépendance des joueurs, condition nécessaire à l'existence d'une configuration spécifique, est une interdépendance en tant qu'alliés mais aussi en tant qu'adversaires »⁸. Or, si Elias centre sa définition de la configuration sur les joueurs, il n'en demeure pas moins que dans les configurations complexes, les rapports entre individus sont médiatisés par leur appartenance à un groupe. Penser un parti politique comme une configuration nécessite alors de déterminer quelles interdépendances le structurent et pèsent finalement sur lui dans la définition de sa forme. Au Parti socialiste, le contrôle de l'organisation passe par le jeu des courants et l'on s'appuiera sur la compétition que ceux-ci se livrent pour apprécier l'évolution de la configuration partisane.

En effet, sachant que « l'appartenance à un courant organisé s'impose par conséquent à tout prétendant au contrôle du parti, quel que soit le niveau où il se situe [...] Tout prétendant à un poste électif ou partisan quelconque doit s'en réclamer »⁹, il n'est pas possible d'apprécier la marge de manœuvre¹⁰ d'un membre du Parti socialiste au sein de ce parti sans envisager son intégration dans le jeu des courants. Et si l'on ne saurait réduire la personne d'un socialiste à son appartenance à un courant, il n'en demeure pas moins que, quelle que soit sa position dans le parti, celui-ci sera sommé de s'intégrer dans le jeu partisan par ce biais.

Phénomène kaléidoscopique, les courants restent cependant particulièrement difficiles à définir¹¹. La notion de coalition dominante telle que développée par Panebianco¹² offre un support théorique pour résoudre cette difficulté, notamment parce que l'auteur, dépassant la distinction entre factions et tendances, insiste sur l'idée qu'elle est « toujours une *alliance d'alliances* »¹³. Les courants seront alors définis comme *tous les regroupements reconnus comme tels par les membres du parti qui, par leur existence, contribuent à la définition de l'équilibre des tensions au sein du parti à travers leur participation explicite ou non à la coalition dominante du parti*. Autrement dit, les courants médiatisent nécessairement le processus de réallocation du pouvoir entre les membres du parti. Du fait même que les membres du parti en reconnaissent l'existence, ils pèsent sur l'équilibre partisan. Aussi, si d'autres types de regroupements informels (les parlementaires par exemple) peuvent exister et peser sur l'équilibre des tensions au sein du PS, et donc participer par là à la coalition dominante, la redéfinition de l'équilibre partisan ne peut s'effectuer *in fine* qu'à travers le jeu des courants.

⁷ En ce sens voir Gunther (R.), Diamond (L.), « Species of Political Parties. A New Typology », *Party Politics*, 9, 2003, pp. 167-199.

⁸ Elias (N.), *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pocket, 1993 (Agora, 1^{ère} éd. 1970), p. 157.

⁹ Sawicki (F.), *La structuration du Parti socialiste : milieux partisans et production d'identités*, Thèse pour le doctorat en science politique, Université Lille III, 1994, p. 132.

¹⁰ Pour Elias les possibilités d'action offertes à chacun dans le cadre des interdépendances qui le relie aux autres individus.

¹¹ Cf. une des premières tentatives avec Rose (R.), *The Problem of Party government*, Harmondsworth, Penguin Book, 1976, pp. 312-328. Pour une présentation de ces différentes tentatives appliquées au cas du Parti socialiste, on pourra consulter également Sawicki (F.), *Ibid.*, p. 124-125 ou Verrier (B.), *Loyauté militante et fragmentation des partis. Du CERES au MDC*, Thèse pour le doctorat en science politique, Université Robert Schuman-Strasbourg III, 2003.

¹² Panebianco (A.), *op. cit.*, p. 38.

¹³ « The dominant coalition is always an *alliance of alliances* », Panebianco (A.), *ibid.*, p. 39. C'est l'auteur qui souligne.

La notion de configuration partisane vise ainsi à appréhender le jeu dans l'ensemble du parti et si elle se structure à partir et autour des courants, elle ne se réduit pour autant ni à la coalition dominante, lieu d'expression privilégié de leurs luttes, ni aux courants eux-mêmes. Elle permet d'appréhender l'organisation partisane comme le lieu du changement, changement à la fois dans ses formes et dans les rapports d'autorité qui se tissent en son sein. En ce sens, l'organisation partisane compte autant que les membres qui la composent dans l'analyse de la configuration. *La configuration partisane doit donc être comprise comme le jeu se déroulant au sein de l'organisation d'un parti politique entre ses membres.*

Seconde étape, le recours à un modèle organisationnel idéal-typique est alors indispensable, en ce qu'il permettra de pointer les traductions des changements de la configuration au niveau de l'organisation du parti. Aux vues des évolutions constatées du PS, ce modèle sera celui des partis cartels, tel que développé par Katz et Mair. Envisager la cartellisation du Parti socialiste suppose donc de concilier le modèle du parti cartel avec la notion de configuration partisane. Si le changement partisan constitue la notion qui doit permettre de les relier, deux éléments doivent aussi être envisagés.

D'abord, la conception de l'organisation en trois faces, dont l'une domine l'organisation dans son ensemble, développées par Katz et Mair. Les faces traduisent les positions fonctionnelles des membres du parti : élus (nationaux) et, éventuellement membres du gouvernement, pour le *party in the public office*¹⁴, dirigeants nationaux pour le *central office*, adhérents pour le *party on the ground*. Pour eux, la cartellisation illustre la supériorité du *party in the public office*. Dans le cadre configurationnel, ce sont, à l'inverse, les courants qui ont été identifiés comme groupes de référence. Ces deux manières, verticale et transversale, d'envisager les rapports de domination au sein du parti peuvent être conciliées si l'on considère que l'organisation est un des éléments de la configuration. Verticalité et transversalité constituent donc les deux dimensions consubstantielles des rapports de pouvoir au sein de l'organisation partisane. La première dimension est donc envisagée à partir de ses faces. La seconde l'est à partir du jeu des courants. L'organisation étant un des éléments, le « terrain de jeu », de la configuration, la formule des besoins¹⁵ est le produit des deux dimensions identifiées, respectant ainsi l'approche configurationnelle et la modélisation partisane.

La notion d'équilibre, ensuite, essentielle à la fois dans le modèle des partis cartels et par rapport à la configuration. Pour Katz et Mair, la notion d'équilibre renvoie à un mode de fonctionnement du parti qui tient compte des rapports de force établis entre les trois faces qui le composent¹⁶. La conception développée n'est alors pas sans analogie avec l'équilibre au sens qu'en donne Elias pour qui l'équilibre des tensions est une sorte de mouvement pendulaire permettant à la configuration de se perpétuer en fonction des rapports de force qu'elle entérine. Si la perspective structurelle des deux acceptions les rapproche, la proposition de Katz et Mair s'appuie surtout sur des critères matériels (staff par exemple)¹⁷ pour en déduire l'équilibre partisan. Cependant, la mobilisation de critères matériels ne rend pas compte de la fluidité des relations de pouvoir. Il convient, pour cette raison, de lui préférer le sens qu'en donne Elias. En effet, l'équilibre d'une configuration partisane permet de concilier l'aspect organisationnel et l'aspect relationnel du pouvoir au sein d'un parti. La formule des besoins explique ainsi l'articulation entre ressources matérielles et relationnelles, puisqu'elle permet d'analyser les interdépendances entre individus.

¹⁴ Appliqué au cas français, le *party in the public office* doit être considérée comme la face recouvrant à la fois les parlementaires, le gouvernement, mais aussi, le cas échéant, le Président de la République et l'entourage élyséen. On se contente ici de reproduire la définition intuitive que donnent Katz et Mair de cette face, dont eux-mêmes ne tracent que de manière imprécise les limites.

¹⁵ C'est-à-dire : « Le type et le degré des interdépendances qui ont réuni et qui réunissent différents individus et groupes d'individus », in Elias (N.), *La société de cour*, Paris, Flammarion, col. Champs (1^{ère} éd. 1969), p. 170.

¹⁶ Katz (R. S.), Mair (P.), « The Ascendancy of the Party in the Public Office », *op. cit.*, p. 113.

¹⁷ Katz (R. S.), Mair (P.), « The Evolution of Party Organizations in Europe », *op. cit.*, p. 609. Ils évoquent un équilibre des ressources.

L'équilibre des tensions permet donc d'envisager le changement partisan de manière plus souple que l'équilibre organisationnel qu'il englobe et dépasse.

Ainsi envisagée, *la cartellisation peut se lire comme la traduction dans la forme d'un parti des évolutions qui affectent sa configuration*. Elle doit permettre, finalement, de mettre en évidence, les modalités de changements de cette sociation.

L'après 1988 constitue, à cet égard, un moment décisif de l'évolution organisationnelle du Parti socialiste. La mécanique s'enraye et interroge : comment, dans la France présidentielle de la Vème République, F. Mitterrand triomphalement réélu peut-il en perdre le contrôle ? Ce moment particulier permettra d'illustrer le processus de cartellisation tel qu'observable empiriquement. Après 1988, l'équilibre partisan élaboré à partir de 1981 avec l'intégration dans la configuration partisane du *party in the public office*, va voler en éclat face aux luttes entre dirigeants. La direction du parti apparaît de nouveau comme un enjeu décisif dans la course au leadership. Mais si la course à la succession s'ouvre, l'organisation centrale du parti n'a que peu évolué au niveau de son fonctionnement et de sa culture intrapartisane, et n'occupe qu'une position subordonnée dans la configuration partisane. Or, des éléments qui jusque-là le favorisaient vont rapidement échapper à F. Mitterrand. Alors que le parti a modelé son fonctionnement aux institutions de la Vème République, le personnel dirigeant, entre autres, s'est largement homogénéisé, de même que les ressources idéologiques ont perdu de leur valeur et que, par ailleurs, le jeu des courants, dont la maîtrise avait garanti à F. Mitterrand la main sur le parti, se débloque à partir de cette date.

Cet « après-Mitterrand », qui à partir de 1988, va agiter le parti et conduire à la déstructuration de la configuration partisane socialiste n'est alors que le facteur déclenchant d'une vaste recomposition du parti (I.). Or, cette recomposition permet précisément d'appréhender le processus de cartellisation comme moteur du changement organisationnel, et par là de répondre à la question sous-jacente à la théorie des partis cartels : le PS investit-il l'Etat ou est-il investi par lui (II.) ?

VERS L'APRÈS-MITTERRAND : UNE CONFIGURATION PARTISANE DÉSTRUCTURÉE.

La période de 1981 à 1988 fut décisive en ce qu'elle constitua le moment d'adaptation du PS à sa nouvelle position institutionnelle. Cette adaptation fut alors rendue possible par la définition d'un équilibre partisan centrée autour de la figure du Président et structuré au profit du *party in the public office*.

L'ouverture de la succession de F. Mitterrand, après 1988, vint alors battre en brèche l'équilibre des tensions établi de la configuration partisane, comme en témoigne la lutte qui s'ouvre alors pour le leadership sur le parti, faisant de manière transitionnelle de l'instance centrale du parti, Solférino, face jusque-là marginalisée, le lieu principal de cet affrontement. Moment de crise, ce « retour au parti » implique donc de revenir d'abord sur la configuration partisane telle qu'elle s'est établie sous le premier septennat¹⁸ (A.), après quoi la remise en cause de l'équilibre partisan mitterrandien pourra être envisagée, dans ses causes, et dans ses effets organisationnels (B.).

¹⁸ On insistera sur la première partie de ce septennat, pour mieux mettre en évidence les modalités de changement organisationnel auxquelles le PS est alors confronté et dont découleront par la suite les ajustements, lors de la cohabitation de 1986-1988, durant laquelle l'équilibre en place sera d'ailleurs renforcé au profit de F. Mitterrand.

A. La séquence 1981-1988 : entre configuration partisane présidentialisée et supériorité du « party in the public office ».

Durant cette période, l'équilibre partisan qui se met en place découle, dans une sorte de cascade institutionnelle, en premier lieu de l'organisation du gouvernement.

Le choix de P. Mauroy comme premier ministre jusqu'en 1984 témoigna à la fois des marges de manœuvres de F. Mitterrand qui imposa sa volonté à des membres de son courant très réticents mais, également, de la volonté de geler le jeu intrapartisan des courants en les associant délibérément au gouvernement. La distribution des maroquins témoigne, de ce point de vue, de la fusion entre le parti et le gouvernement. Tous les leaders de courant (à l'exception de J. Poperen) participent au gouvernement Mauroy. La mainmise sur le parti était alors prolongée par une maîtrise du jeu parlementaire. Les nominations du fidèle L. Mermaz au poste de président de l'Assemblée Nationale et de P. Joxe comme président du groupe, n'en sont alors que les éléments les plus visibles¹⁹. Et l'intronisation de L. Jospin comme Premier secrétaire parachève cette ingénierie : « Cet homme [F. Mitterrand], il n'est pas question de le remplacer [...]. Il est question simplement de mettre le parti à ses côtés »²⁰. En outre, tous les Secrétariats nationaux fonctionnels, décisifs pour administrer le parti, furent confiés aux mitterrandistes.

La transversalité du jeu des courants entérine donc un partage global des positions au sein du gouvernement, de l'Assemblée Nationale et du parti toujours favorable aux mitterrandistes. L'équilibre partisan repose ainsi sur deux logiques combinées, à savoir, d'une part, une logique proprement politique organisée, dans les différentes faces du parti, autour de la coalition dominante ordonnée par le courant mitterrandien²¹ et, d'autre part, une logique organisationnelle, définie à travers les rapports entre les faces du parti au profit du Président de la République. La pratique des petits déjeuners élyséens, reposant clairement sur un principe de distinction et de distribution des faveurs²², illustre cette combinaison. Les « petits déjeuners du mardi », versant organisationnel, avaient pour objectif d'articuler l'action de l'Elysée, du gouvernement, du groupe et du parti. Y participaient par exemple « de droit » P. Mauroy, Premier ministre, L. Jospin, Premier secrétaire du parti mais aussi, significativement, de J-L. Bianco, secrétaire général de l'Elysée. Les « petits déjeuners du mercredi » relevaient, quant à eux, du versant politique. Ces rendez-vous-ci, réservés aux principaux dirigeants mitterrandistes, étaient explicitement destinés à assurer la cohésion de la configuration partisane. Chacune de ces deux logiques autorise ainsi à F. Mitterrand une marge de manœuvre accrue dont il peut user de manière cumulative à travers son double rôle de Président de la République et de chef du parti majoritaire.

La pérennisation de l'équilibre des tensions implique donc un réagencement des rapports entre les faces du parti. Le changement organisationnel du PS doit ainsi permettre à l'équilibre partisan de se maintenir, au prix d'un déséquilibre organisationnel qui va se manifester à travers la marginalisation de Solférino. Pour Katz et Mair, le rôle du *party in the central office* doit s'apprécier avant tout à partir de sa fonction de coordination entre le *party in the public office* et le *party on the ground*²³. Or, tout le dilemme de cette situation consiste à accrédi-ter l'idée que le Parti

¹⁹ Une savante répartition des postes en commissions garantissait la haute main aux mitterrandistes sur leur fonctionnement.

²⁰ L. Jospin in Congrès national extraordinaire de Créteil du 24 janvier 1981, *Sténotypes Office Universitaire de Recherche Socialiste*, p. 27.

²¹ La multipositionnalité de certains acteurs rend compte de cette combinaison. A. Laignel, fidèle lieutenant mitterrandiste occupe ainsi à la fois le poste de secrétaire législatif au sein du bureau du groupe, de vice-président de la commission des finances, de responsable du groupe dans cette même commission et, enfin de secrétaire national à la trésorerie.

²² cf. Elias (N.), *La société de cour*, op. cit.

²³ Mair (P.), *Party System Change : Approaches and Interpretations*, Oxford, Clarendon Press, 1997, p. 145

socialiste, s'il doit nécessairement soutenir l'action de l'Exécutif, n'en conserve pas moins sa vocation militante, conformément à sa culture partisane. Initialement, il s'agissait de réactiver l'idée du parti de militants pour mieux marquer la différentiation entre le parti et le gouvernement²⁴. Ce positionnement quant à l'autonomie du parti vis-à-vis du gouvernement, qui ne saurait pourtant conduire à la neutralisation fonctionnelle de Solférino, y aboutit cependant de par sa conjonction avec la mission de popularisation de l'action du gouvernement. Le nœud gordien des fonctions dévolues à Solférino est entièrement résumé dans cette double attente contradictoire quant à son rôle : comment en effet le siège peut-il valablement à la fois faire des propositions alternatives à celles du gouvernement et dans le même temps, avoir pour tâche principale de populariser l'action de ce dernier ? Au mieux donc, c'est une position neutre qu'il occupe dans l'équilibre organisationnel, position qui se remarque ainsi à travers les évolutions du Secrétariat national après 1981.

Ainsi après 1981, un phénomène d'inflation du nombre de secrétaires nationaux adjoints (5 en 1979, 16 en 1985) se produit, sans pour autant que cela conduise à une réelle rationalisation de l'activité du siège. La répartition des permanents le confirme. Entre 1979 et 1981, le nombre de collaborateurs bondit de 91 à 144, bond qui favorisa l'expertise politique d'administration de l'organisation plutôt que la professionnalisation par mobilisation d'expertise²⁵. Il s'agit d'abord d'assurer la maintenance de l'organisation avant d'en professionnaliser le fonctionnement. Cela renforça alors fortement le rôle du groupe parlementaire qui s'est imposé durant cette période comme le seul véritable contrepoids potentiel du gouvernement.

L'exigence de résultats qui pèse sur les collaborateurs de groupe, associée à une organisation rigoureuse de sa structure, conduisent à un fonctionnement rationalisé en collaboration avec les cabinets ministériels, les administrations correspondantes ainsi que les services de l'Assemblée Nationale. Significativement, dans ce cadre, le parti brille surtout par son absence :

« Je préparais mes dossiers avec ceux avec qui j'avais l'habitude de travailler, hauts fonctionnaires ou membres de cabinets surtout. S'il y avait quelqu'un de compétent au parti, il était consulté aussi, mais je n'allais pas à chaque fois solliciter le parti pour qu'il m'envoie quelqu'un. Cela dépendait aussi de l'organisation thématique du parti. Un Secrétariat national « Question de société », c'est trop ... transversal, ce n'était pas possible »

E. Guigou, entretien personnel du 15 janv. 2007.

Apparaît donc en creux une évolution de l'organisation socialiste qui renvoie au processus de cartellisation. L'activité politique du *party in the public office* est alors pensée de manière autonome au rôle politique dévolu au parti²⁶. L'autonomie initialement proclamée du parti, en conformité avec sa nature postulée, est ainsi dysfonctionnelle puisque renforçant « de l'intérieur » une marginalisation rendue inéluctable par la configuration partisane. La constitution du groupe parlementaire comme lieu de décision devenait alors d'autant plus incontournable que les mêmes individus participaient, pour la plupart aux instances du parti et au groupe (cas de près de la moitié

24 Que résume ce dirigeant : « Entre le parti et le gouvernement, il ne doit pas y avoir de confusion. Parti et gouvernement ont leur responsabilités propres. [...] De même le parti n'a pas à être en état de subordination totale et permanente par rapport au gouvernement. La conception que nous avons du parti se trouve entre ces deux extrêmes. [...] Le parti doit remplir trois fonctions essentielles : être une force de propositions politiques, être une force de convictions idéologiques, être une force de mobilisation populaire », M. Berson in Congrès de Bourg-en-Bresse des 28-29-30 octobre 1983, *Sténotypes OURS*, p. 307.

25 Donc « Executive bureaucrats » plutôt que « Staff professionnels », cf. Panebianco (A.), *op. cit.*, p. 233-234.

26 Le processus de cartellisation tel qu'il s'instaure au sein du PS marque les limites du critère matériel retenu par Katz et Mair. Ce critère matériel n'est significativement pas la variable explicative de la marginalisation de Solférino dont les personnels sont trois fois plus nombreux que ceux du groupe (140 contre 30 à 40), mais dont il est admis que ce n'est pas là que les membres du *party in the public office* trouveront les capacités d'expertise dont ils ont besoin. Voir Katz (R. S.), Mair (P.), *How Parties Organize. Change and Adaptation in Party Organizations in Western Democracies*, London, Sage, 1994.

du Comité directeur en 1987), accentuant l'évasion de l'influence dont le parti pouvait disposer vers l'instance parlementaire.

Cette configuration partisane présidentialisée favorisa donc la cartellisation du PS. Le changement que connut le parti durant cette période s'appuyait cependant sur un équilibre des tensions que la réélection du Président de la République va rompre. Ce qui avait fait la force de la configuration partisane jusque-là deviendra alors sa faiblesse, plongeant le parti dans une impasse dont ses leaders cherchèrent en vain à sortir en réinvestissant *Central office* (B.).

B. Sortir de l'« impasse mitterrandienne » : une succession problématique.

Synonyme de linéarité, l'évolution des partis politiques renvoie à l'évolutionnisme. Considérée au sens propre, elle « comporte de nombreux retours en arrière, des détours et des zigzags »²⁷. Or, après 1988, l'équilibre des tensions va progressivement se déplacer, replaçant au cœur du jeu politique interne Solférino. Conjonction de facteurs « externes » (la situation électorale, position du parti dans l'architecture institutionnelle) et « interne » (la succession de F. Mitterrand), ce retour au parti, signe de la perte de centralité de l'Élysée, initie une nouvelle phase de changement du PS.

La nomination de P. Mauroy en lieu et place de L. Fabius, soutenu par F. Mitterrand, à la tête du parti après la présidentielle, est la première marque symbolique de ce déplacement du pouvoir. Celui-ci ne s'effectuera cependant que graduellement : les clés de l'autonomisation du parti vis-à-vis de son président seront largement déterminées par les contraintes institutionnelles et électorales imposées par celui-ci. Electoralement, en effet, si le PS s'est imposé jusqu'à devenir le premier parti de France, aux alentours de 35%, il le doit essentiellement à la stratégie de F. Mitterrand, réélu largement (54% des voix), grâce notamment à une stratégie d'ouverture au centre. Dans une situation contrainte²⁸, les leaders du parti vont alors identifier la question des alliances au soutien du parti à l'action impulsée par le Président de la République. La vocation majoritaire du parti est alors envisagée sous la bannière de la France Unie et de l'ouverture voulues par F. Mitterrand :

« Si nous sommes attachés au rassemblement de la gauche, il est clair que l'ouverture ne s'adresse pas à ceux qui voudraient le combattre, bien sûr. Comment contester que ce contrat passé entre F. Mitterrand et l'opinion [...] Ai-je besoin de dire que cette stratégie tourne le dos à ce que l'on appelle communément la 3^{ème} force, c'est-à-dire des listes de majorité présidentielle constituées dès le premier tour sans les communistes et étendues à des personnalités de l'opposition. ».

P. Mauroy, Convention nationale extraordinaire d'Épinay-sur-Seine des 12-13 novembre 1988, *Sténotypes OURS*, p. 39-41.

Produit de cette logique, l'idée d'une modernisation du parti s'impose, légitimant le réinvestissement des courants dans la compétition interne et ce avec d'autant plus d'acuité que, depuis Épinay, stratégie électorale et forme organisationnelle sont étroitement corrélées. La modernisation du parti passe alors par une tentative de renouvellement de l'organisation et notamment du Secrétariat national. Cette tentative va cependant rapidement se heurter aux réalités de la lutte interne. La remise en cause de l'équilibre des tensions apparaît, dès 1989, avec un jeu des courants renouvelé, lequel s'exemplifie au congrès de Rennes. Le courant A va en effet implorer, sous l'effet de la concurrence que vont se livrer L. Jospin et L. Fabius, poussant les sensibilités historiques du parti à se compter également, pour la première fois depuis 1979. Les nouvelles forces

²⁷ Elias (N.), *Du temps*, Paris, Fayard, 1997, p. 48.

²⁸ La nomination de M. Rocard au poste de Premier ministre de 1988 à 1991 renforce cette contrainte.

en présence, regroupées principalement autour de trois courants d'importance à peu près égale²⁹, ne pourront pourtant se départager, emprisonnées par l'architecture institutionnelle qui continue de placer le Président de la République au cœur du jeu politique interne³⁰. Ce congrès désastreux a pour conséquence d'enrayer complètement le fonctionnement de Solférino, désormais paralysé politiquement. Les dirigeants ne parviennent donc pas à établir un nouvel équilibre partisan à partir de *Central office*.

Le PS entre alors dans une zone de turbulences d'autant plus forte qu'électoralement, malgré la stratégie d'ouverture, les déconvenues électorales se succèdent : défaite aux Régionales de 1992, sanction spectaculaire aux Législatives de 1993 où le PS ne conserve que 58 députés, score décevant aux Européennes de 1994, achèvent de plonger le parti dans une crise stratégique doublée d'une crise de leadership. Le *Party in the public office* n'apparaît plus en effet comme l'élément unificateur du premier septennat. Le départ de Matignon de M. Rocard a, en effet, ouvert la voie à une prise de distance ouverte du parti avec le pouvoir Exécutif. Les échanges vigoureux sur le politique du franc fort entre P. Bérégoovoy, pourtant alors Premier ministre, et D. Strauss-Kahn, président de la commission des Finances jusqu'en 1993, illustrent cette disjonction. La mise en accusation du bilan de F. Mitterrand, voire de sa personne³¹, achèveront de rompre les liens entre le président et le parti, comme en témoigne après 1993, le bilan critique de ce qu'on appelle désormais le « mitterrandisme ». Le blocage du jeu des courants achève d'en rompre l'unité. L'élection devenant l'étalon de la légitimité à diriger le parti, les défaites électorales conduisent alors à une incroyable succession de Premiers secrétaires. En effet, sans majorité politique stable, chaque Premier secrétaire sera renversé après la défaite : L. Fabius, nommé en 1992, sera remercié à l'issue des Législatives de 1993 et remplacé par M. Rocard. Celui-ci sera remplacé à son tour en 1994 par H. Emmanuelli, après les Européennes. Le PS maintint l'essentiel cependant, en conservant sa position dominante à gauche, sacrifiant pour cela nombre de ses députés en 1993 en maintenant un mode de scrutin majoritaire.

Malgré ce « retour au parti », aucun des leaders qui va s'y essayer ne parviendra donc à s'imposer ainsi que F. Mitterrand était parvenu à le faire en structurant le parti autour de sa personne, ceci principalement car l'effondrement de la configuration partisane présidentialisée n'est pas compensée par la réaffirmation de la centralité organisationnelle de *Central office*, comme le souligne l'impossibilité d'en réformer le fonctionnement. Autrement dit, le PS continue de fonctionner d'un point de vue organisationnel sur les bases déséquilibrées de la période antérieure, d'où une situation de transition durant laquelle les dirigeants du parti, face à la recomposition de l'équilibre des tensions, sont incapables de réajuster politiquement leurs positions en conformité avec le fonctionnement organisationnel du parti. Si Solférino redevient le terrain des luttes intrapartisanes, cette face n'offre plus les moyens organisationnels d'assurer la définition d'un nouveau leadership partisan : hier neutralisée, aujourd'hui neutralisante, elle n'est pas à même de fournir les ressources nécessaires à l'établissement d'un nouvel équilibre partisan. Le processus de cartellisation apparaît alors de manière d'autant plus flagrante qu'il semble désormais acquis que l'élection présidentielle, solution externe, seule peut permettre un effet d'entraînement suffisant à même de débloquer une situation politique que le fonctionnement organisationnel du parti ne peut plus intégrer.

Le refus de J. Delors de se présenter laissa alors à L. Jospin une opportunité que celui-ci su saisir, fort du soutien du *Parti on the ground*³². La conduite de la campagne présidentielle de 1995 a

²⁹ Cf. Motion 1 (Pierre Mauroy, Lionel Jospin, Louis Mermaz) : 29% ; Motion 5 (Laurent Fabius) : 28,9% ; Motion 3 (Michel Rocard) : 24,2%.

³⁰ « Rennes est intervenu trop tôt. On n'a pas pu aller jusqu'au bout avec Jospin, parce qu'on ne pouvait aller si ouvertement contre Mitterrand » : M. Rocard, *entretien personnel* du 28 avril 2006.

³¹ Les interrogations en 1994 sur le passé du président notamment durant l'occupation Suite au livre de Péan (P.), *Une jeunesse française : François Mitterrand, 1934-1947*, Paris, Fayard, 1994.

³² Il a été largement désigné par les militants contre H. Emmanuelli, pourtant Premier secrétaire.

montré cependant comment une configuration partisane incertaine modèle les relations entre le candidat à l'élection présidentielle et le parti :

« La répartition des tâches entre le Parti et le candidat est placée sous le signe de l'autonomie réciproque et de la coordination mutuelle. [L. Jospin] n'est pas chargé des relations extérieurs du Parti, ni même de définir, pendant sa campagne, l'avenir institutionnel du Parti »

H. Emmanuelli *in* Bureau national du 8 février 1995, *Archives Solférino*.

L'élection présidentielle constitue donc une solution pour dénouer les fils d'une configuration bloquée. A condition de ne pas être considérée comme un échec. Les préventions d'H. Emmanuelli montrent que la majorité du parti se plaçait dans cette perspective. La défaite plus qu'honorable de L. Jospin au second tour de l'élection contredit cette prédiction. Fort de sa nouvelle stature, fédérateur de la coalition dominante car « au-dessus » des courants, celui-ci peut alors prétendre à diriger le parti, initiant une phase de stabilité en s'imposant comme le leader permettant de restaurer un équilibre partisan rompu depuis 1988.

Contrairement à la construction de la domination de F. Mitterrand sur le parti, la domination de L. Jospin s'appuie ainsi principalement sur un résultat électoral venant légitimer dans un second temps sa prise de pouvoir au sein du parti. Ces deux logiques d'établissement d'un leadership partisan illustrent le changement du PS. Objectivant les rapports de force en présence, l'organisation socialiste souligne la manière dont la cartellisation devient une solution inévitable qui exprime l'incapacité de ses responsables à générer un nouveau mode de fonctionnement du parti. Ces blocages internes sont illustrés par les ressorts de l'enclosure sociologique du parti, mais aussi par l'incapacité des socialistes à rompre avec leur culture partisane, ce que la réforme finalement conduite du fonctionnement de Solférino exemplifie. En filigrane, derrière ces blocages, se pose alors la question de l'étatisation du parti (II.).

INVESTIR L'ETAT OU ÊTRE INVESTI PAR LUI : LE PROCESSUS DE CARTELLISATION COMME MOTEUR DU CHANGEMENT ORGANISATIONNEL.

L'équilibre des tensions tel qu'il se recompose progressivement entre 1988 et 1995 révèle le processus d'ajustement de la configuration partisane socialiste à son statut de parti de gouvernement. Mais, contrairement à ce qu'avancent Katz et Mair, les partis ne font pas simplement qu'investir l'Etat. Cet investissement, en outre, ne saurait se réduire à la mise en place d'un financement public, lequel, de surcroît, ne relève pas nécessairement seulement d'une volonté des partis de disposer de sources de financements nouvelles, mais peut être lié aussi à des contraintes politiques (cf. les « affaires ») aux conséquences problématiques pour eux, comme l'indiquera la douloureuse restructuration de Solférino. La cartellisation peut ainsi se lire comme la traduction organisationnelle de l'investissement dans l'Etat, mais également comme la conséquence d'un effet de rétroaction qui conduit à ce que les partis, investissant l'Etat, soient aussi investis par lui. La professionnalisation des élites partisans engendre ainsi également l'émergence de nouvelles filières de recrutement de celles-ci centrées sur l'occupation des positions dans les institutions publiques (A.). De même, la prépondérance politique du *Party in the public office* conduit au réaménagement de l'équilibre organisationnel et à la définition progressive de la place de *Central*

office dans cette nouvelle architecture, comme l'illustre la réforme rendue indispensable par la mise en place d'un nouveau cadre législatif relatif aux modes de financement des partis politiques (B.).

A. Sociologie des dirigeants du parti : vers l'institutionnalisation d'un recrutement institutionnel.

Si l'Etat devient une source de ressources pour les dirigeants socialistes leur permettant d'assurer leur parcours professionnel³³, son investissement par ce parti aura également pour conséquence de provoquer une redéfinition des filières d'accès aux responsabilités politiques. La phase de transition de 1988-1995 peut ainsi se lire comme la période de réajustement durant laquelle l'économie de la configuration partisane se recompose fortement, conduisant à une nouvelle forme d'élaboration du leadership partisan. Les dirigeants du parti sont désormais en effet d'abord soucieux de préserver leurs positions acquises et garanties par le jeu des courants :

« Tout ne va pas pour le mieux dans notre parti. [...] Qui parmi nous aujourd'hui ne sait, qui ne voit qu'elle génère à travers l'ossification excessive des courants des effets négatifs ? Lorsque la volonté de préserver certains équilibres internes l'emporte sur celle d'élargir nos rangs, il y a risque de sclérose, du sommet jusqu'à la base de nos sections. Lorsque ces mêmes courants se structurent en communauté d'intérêts au détriment de leur rôle de rassemblement et de promoteurs d'idées, il y a à terme un risque de dépérissement. [...] Il y a surtout un risque extraordinaire d'introversion et qui dit introversion dit coupure, avec nos électeurs d'abord, avec l'opinion ensuite. [...] Mais cet affaiblissement et cette frilosité sont dus aussi, nous le savons, à l'enkystement des positions internes dont, disons-le clairement, tout le monde s'est accommodé, tout le monde ... Les pourcentages garantis, ce sont des rentes de situation ».

H. Emmanuelli, Comité directeur des 1-2 juillet 1989, *Sténotypies OURS*, p. 14-17.

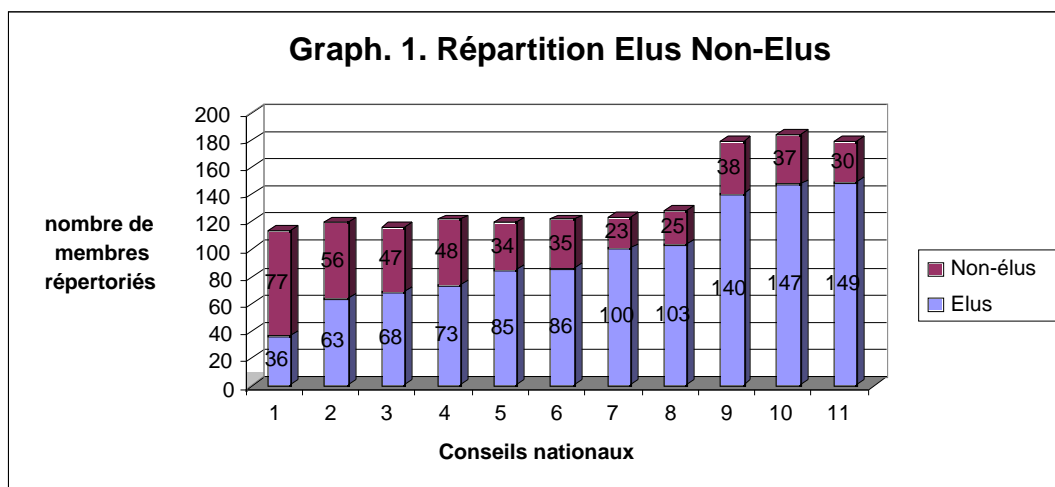
Pour les responsables d'un courant, participer à la coalition dominante devient ainsi une exigence non plus seulement politique, mais matérielle également. Pour cette raison, depuis 1990, la coalition dominante se constitue désormais moins avec des courants contre d'autres, qu'avec des courants qui ont tout intérêt à y participer et acceptent de ne pas « aller contre ». Cette évolution des modalités de constitution de la coalition dominante renvoie alors à une transformation de l'économie du parti orientée autour des positions électives de ses dirigeants. L'ampleur de la professionnalisation des élites socialistes en témoigne, dans un premier temps. Dans un second temps, cette neutralisation des affrontements entre courants au sein du parti s'explique cependant également par l'inscription de trajectoires professionnelles hors du parti, mais dans les institutions. La cartellisation organisationnelle peut alors se lire comme la traduction d'une cartellisation sociologique du parti. Les fonctions et les trajectoires professionnelles des membres du Conseil national (anciennement Comité directeur) du parti illustrent ce double mouvement³⁴.

La professionnalisation des élites socialistes est, d'abord, véritablement patente. Pour mesurer celle-ci, cinq catégories de dirigeants peuvent être identifiés, sur la base d'une distinction

³³ Cf. Katz (R. S.), « The Problem of Candidate Selection and Models of Party Democracy », *Party politics*, 7, 3, 2001, pp. 277-296.

³⁴ Les Conseils nationaux ont été analysés de 1975 à 2000. Pour une présentation détaillée du protocole de l'enquête, cf. Annexe 1-1.

initiale entre professionnels (élus, permanents et collaborateurs³⁵) et non-professionnels (militants et premiers fédéraux, non rémunérés par le parti). La prééminence des élus sur le CN en est l'expression la plus évidente : leur poids va passer de 32% en 1979 à près de 85% en 2000³⁶ (Graph. 1).



En outre, quand les permanents ne représenteront jamais plus de 5% de l'effectif, l'interpénétration entre le parti et les collectivités publiques apparaît de manière évidente avec l'apparition dans l'instance centrale des collaborateurs politiques. Ces derniers y sont, dès 1981, 10% et même 14% en 1997. Surtout, cette professionnalisation des élites tend à exclure les premiers fédéraux et les militants : la part des premiers oscille autour de 5% quand la figure du militant a quasiment disparu (55% de l'instance en 1975, aux alentours de 15% dans les années 1980 et 5% en 2000). Si les non-professionnels étaient majoritaires dans le CN de 1975 (55%, cf. Graph. 2) le rapport s'inverse dès 1977, les professionnels y étant dorénavant plus nombreux. La tendance ira en s'accroissant tout au long des années 1980 pour concerner près de 9 membres sur 10 en 1990 et même 95% en 2000.



³⁵ Sur l'importance croissante des collaborateurs au sein des parties politiques, cf. Katz (R. S.), Mair (P.) (dir.), *Party organizations : a data handbook on party organizations in Western democracies, 1960-90*, London, Sage, 1992.

³⁶ Les chiffres cités ici sont extraits de l'Annexe 1-2

La période 1975-1990 est alors révélatrice de l'homogénéisation de l'élite partisane, laquelle par l'unification des traits caractéristiques des courants qu'elle opère, annonce la difficile recomposition de l'équilibre partisan (Tab. 1) :

Conseil National	1975		1981		1990	
	Elus	Prof.	Elus	Prof.	Elus	Prof.
Principaux courants						
CERES	20	24	60	65	73	82
Mitterrand	32	48	58	75	≈	≈
Mauroy	52	64	65	90	93	93
Rocard	7	14	70	71	83	93
Fabius	≈	≈	≈	≈	80	85
Jospin	≈	≈	≈	≈	65	85

Tab. 1. % d'élus et de professionnels par courants 1975-1990

Mais la professionnalisation des dirigeants n'est pourtant que l'aspect le plus visible de cette imbrication. La sélection sociale des élites du parti en est en effet nécessairement affectée. L'enchâssement du parti dans les institutions conduit à l'émergence de nouveaux cursus professionnels. Si les Cadres et Professions intellectuelles supérieures dominent logiquement au sein de l'instance³⁷ (44,7% en 1979, 48.3% en 1990 et 51% en 2000)³⁸, cette position est due surtout à l'accroissement du nombre de collaborateurs professionnels³⁹. Ces individus ont vu leurs effectifs quasiment tripler en proportion entre 1979 et 2000 (de 5,7% à 17,4, Graph. 3). Leur présence souligne alors que ce n'est plus seulement l'activité politique qui se professionnalise, mais bien plutôt que les contours d'une nouvelle profession inscrite dans un champ politique se dessinent.

³⁷ Reproduisant la loi d'airain de l'oligarchie, cf. Michels (R.), *Les partis politiques : essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion, 1971 [1911].

³⁸ Les chiffres cités ici sont extraits de l'annexe 1-3.

³⁹ C'est-à-dire entrant dans la vie active par le biais de la collaboration politique, à ne pas confondre avec ceux dont l'activité actuelle est celle de collaborateurs mais qui ont eu auparavant une autre activité professionnelle.



Graph. 3. Profession des membres du Conseil national (1979-2000).

L'émergence de cette nouvelle filière d'accès et l'acquisition croissante de mandats locaux par ces collaborateurs professionnels confirment cette transformation de l'économie partisane articulée autour des institutions (Graph. 4) :



Graph. 4. Activité des collaborateurs professionnels membres du CN.

L'inscription institutionnelle favorise en outre la montée d'un personnel d'encadrement⁴⁰ qui en est issu (2% en 1979, 7% en 1990, 11,5% en 2000). Par conséquent, le tournant des années 1990 doit bien être appréhendée comme le point de départ de l'émergence d'un nouveau type d'élites, sélectionnées à partir de leur insertion dans les rouages institutionnels. L'hypothèse est confirmée si l'on ajoute à ces fonctionnaires les collaborateurs dont la nomination, si elle ressort de critères politiques, les conduit à occuper des positions institutionnelles : ces deux catégories forment en 2000 les trois quarts des Cadres et Professions intellectuelles supérieures du secteur public membres du CN (Graph. 5).

⁴⁰ Administrateurs territoriaux par exemple.

Graph. 5. Origine professionnelle des Cadres et Prof. Intellectuelles Supérieures membres du Conseil national (1979-2000).

La transformation du jeu politique interne ne fait, finalement, que refléter les transformations subies par l'organisation socialiste au contact des institutions. La professionnalisation des leaders du PS se double donc d'une mutation sociologique de ses élites. L'économie du parti est recomposée par cette double transformation qui induit une nouvelle définition de l'équilibre des tensions. Le jeu des courants s'en trouve affecté en ce qu'il se déroule désormais entre des partenaires/alliés aux intérêts homogénéisés par une professionnalisation révélatrice d'un enchâssement entre le parti et les institutions publiques. Face marginalisée dans l'équilibre organisationnel, *Central office* n'est plus par conséquent le lieu où les positions de pouvoir s'acquièrent, mais bien celui où, acquises « hors » du parti, elles s'expriment. La configuration partisane ne peut ainsi générer de nouvel équilibre partisan à partir de cette face. De cette inadéquation entre équilibre organisationnel et équilibre des tensions, découle alors une profonde période de crise, qui ne sera résolue que de manière « externe », par l'élection présidentielle.

La réorganisation de Solférino initiée en 1992, rendue nécessaire par les lois de financement de la vie politique, souligne alors, d'une autre manière, cette imbrication entre le PS et l'Etat. La volonté affichée de professionnaliser Solférino masque en effet mal l'intérêt qu'ont les dirigeants du parti à ne pas renforcer cette face du parti dont l'équilibre partisan ne dépend désormais plus (B.).

B. Entre discipline financière et professionnalisation de son organisation : la réforme inaboutie de *Central office*.

Pour P. Mair, la cartellisation des partis politiques implique une transformation du fonctionnement des organisations centrales des partis, celles-ci étant progressivement composées de professionnels et de consultants qui remplacent les permanents, phénomène favorisant une soumission accrue aux exigences du *Party in the public office*⁴¹. Or, durant la période de transition agitée qu'il traverse, le PS connaîtra, lui aussi, une réforme de son organisation centrale. Celle-ci fut rendue nécessaire par une double exigence. Il s'agissait, d'une part, de se conformer aux nouvelles règles établies par les lois de financement de la vie politique adoptées à partir de 1988. Il convenait, d'autre part, d'autonomiser suffisamment *Central office* des aléas politiques induits par les

⁴¹ Mair (P.), « Party Organizations : From Civil Society to the State » in Katz (R. S.), Mair (P.), *How Parties Organize*, op. cit., p. 13.

changements de direction à répétition. De l'idée initiale consistant à améliorer l'efficacité politique du Secrétariat national, il ne resta cependant plus que l'idée d'efficacité, laquelle ne va plus concerner que les relations entre les pôles politiques et administratifs de Solférino. Si cette réforme fut conduite, son articulation dans une perspective plus large d'imbrication entre les faces du parti fut donc finalement totalement négligée. Autrement dit, il n'est même pas apparu nécessaire aux dirigeants d'envisager la position que devait occuper Solférino dans l'équilibre organisationnel, signe du déséquilibre institué entre les faces du parti⁴².

Les dirigeants initièrent la professionnalisation du siège en mobilisant des normes managériales, même si elles ne furent jamais explicitement présentées comme telles, normes censées favoriser la rationalisation de l'organisation. Il s'agissait d'établir une séparation nette entre les fonctions de stratégies, de pilotage et de contrôle et les fonctions « administratives » de mise en œuvre de l'exécution. Le particularisme dans l'implantation de ces normes tient alors au fait que cette division des tâches va redoubler la séparation entre les responsables politiques et les permanents, renvoyés à une redéfinition de leur fonction comme fonction uniquement administrative. Cette transformation du rôle des permanents découle non seulement du blocage politique que connaît le parti après 1990 mais aussi des contraintes externes qui pèsent sur lui. Présentée comme un moyen de rationaliser et de dépolitiser le travail des permanents, cette réforme, initiée sous L. Fabius en 1992 et conclue avec l'accord d'entreprise signé en 1993 par M. Rocard, permet surtout de clarifier leur situation statutaire et financière. En effet, les lois de financement de la vie politique⁴³ ont directement transformé les conditions de rémunérations des collaborateurs politiques et indirectement de leur recrutement. La réforme est d'autant plus contraignante que les dirigeants du PS sont en outre confrontés à l'impératif de réduction de la masse salariale suite à la déroute aux Législatives, élections qui déterminent justement les dotations publiques⁴⁴. En conséquence, de 1992 à 1995, l'effectif de permanents fondra, passant de 220-230⁴⁵ à 150.

Au-delà de la conformation au droit du travail, c'est le processus de professionnalisation⁴⁶ des permanents qui est amorcé. Jusqu'en 1993, l'organisation centrale fonctionnait sur l'étroite imbrication entre les sphères politiques et administratives. La sphère administrative s'adaptait très précisément à la forme du Secrétariat national. Il n'existait pas à proprement parler d'appareil administratif institutionnalisé. La taille et la forme de l'appareil variaient au gré des fluctuations politiques et des configurations issues des luttes internes que le Secrétariat national traduisait dans sa propre forme et sa composition. Or, l'accord de 1993 reposait précisément sur un principe général de spécialisation des services et de requalification des postes. Deux filières sont créées : la filière *Animation-études* et la filière *Administration-moyens généraux*. La principale innovation réside dans la « départementalisation » de la filière *Animation-études*⁴⁷. Désormais affectés à un département (et non plus à un secrétaire national) et à des missions préalablement et strictement

⁴² En réalité, cette idée était présente chez P. Mauroy qui initia la de modernisation du siège en 1988 avec cet objectif. Les circonstances politiques ne lui permirent pas de mener sa réflexion à terme, ce que ses successeurs ne tenteront même pas par la suite.

⁴³ Cf. Camby (J.-P.), *Le financement de la vie politique en France*, Paris, Montchrestien, 1997. Pour une analyse de leur application en France, cf. Abel (F.), Sauger (N.), « Groupes d'intérêt et financement de la vie politique en France : une évaluation des effets de l'interdiction des dons de personnes morales », *Revue française de science politique*, 56, 2, 2006, p.227-254.

⁴⁴ Seule la mauvaise conjoncture dans l'immobilier a empêché la vente du siège en 1994 ; un prêt hypothécaire de 63 millions de francs avait été par ailleurs souscrit.

⁴⁵ Dont 49 étaient rémunérés par des bureaux d'études.

⁴⁶ Professionnalisation au sens de la description et de planification des tâches, et non au sens d'organisation et de reconnaissance d'une profession établie, cf. Chapoulie (J.-M.), « Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, 14, 1, 1973, p. 86-114.

⁴⁷ Six départements sont créés : Animation politique ; Communication ; Relations internationales et affaires européennes ; Environnement, aménagement du territoire, cadre de vie, éducation et culture ; Affaires sociales, problèmes sociaux et économiques ; Etudes et prospectives.

définies, les permanents sortent du « système des dépouilles » traditionnellement en vigueur au siège :

« En terme de recrutement, les responsables politiques recrutent leurs collaborateurs personnellement. Après cela, pour gérer cette maison comme une entreprise ... On a été obligé de prendre en compte, de normaliser et d'adapter l'entreprise socialiste aux règles de l'entreprise. [...] Moi, ma consigne c'était de normaliser la situation du personnel, c'était de rationaliser, c'était compliqué, avec des contrats de l'Assemblée, du Sénat, des trucs relativement aveugles mais qui faisaient partie du paysage. Mais dans ces années-là, il y a eu une instruction du parti pour dire là, stop »

Patrice Durant, permanent, chargé en 1993 du personnel, entretien personnel du 9 oct. 2004.

Pourtant, la départementalisation ne renforce pas l'activisme de *Central office* : les services, qui ont affaire à une multitude de responsables politiques qui les sollicitent, en raison d'un nombre important d'interlocuteurs dans la direction politique, se trouvent confrontés à des demandes diverses et hétérogènes. En outre, le nouvel organigramme n'a pas modifié les pratiques inhérentes à la lutte entre courants puisque le cloisonnement politico-administratif n'a pu être complètement instauré dans la pratique. L'autonomisation du pôle administratif de *Central office* ne génère donc pas un fonctionnement notablement plus efficace. D'ailleurs la perpétuation des représentations que se font les permanents de leur activité montre la lente transformation du siège et la continuité d'une culture partisane rétive à sa normalisation professionnalisée. Aussi, la professionnalisation de *Central office* est limitée par la prégnance incontournable du pôle politique sur son fonctionnement et par les modes de structuration sédimentés de sa direction, qui ne permettent pas de penser l'activité du siège de manière autonome aux contingences politiques qui l'animent :

« Non, cela n'a strictement servi à rien. [...] Les permanents sont toujours soumis malgré tout au Secrétariat national. On n'est pas dans l'optique d'un siège professionnel, parce que l'on a pas d'exigence sur ce que doit faire un siège moderne. On continue à fonctionner à l'ancienne ... L'idée ce n'est même plus de savoir à quoi devrait servir le siège, l'idée c'est d'être sûr qu'il gère l'administration du parti ... En fait, l'important, c'est qu'il ne soit plus un facteur de blocage en lui-même ».

P. Moscovici, chargé en 1993 de mener à bien la départementalisation, entretien personnel du 17 fév. 2007.

La réforme de 1993 aurait pu donc se lire comme la conformation du PS à deux caractéristiques centrales du modèle des partis cartels : l'intégration par l'organisation du financement public des partis et la professionnalisation de son instance centrale. Or, cette réforme souligne le particularisme du changement organisationnel du PS. D'abord car le financement public contraint davantage dans un premier temps plutôt qu'il n'aide le parti. Si désormais, le parti vit « de » l'Etat⁴⁸, la rationalisation de Solférino est donc appréhendée dans un premier temps comme un moyen de réduire les coûts engendrés par le siège. A cette première particularité, la réforme du siège en ajoute une seconde en ce qu'elle est d'abord pensée par ses instigateurs comme un moyen de neutraliser les blocages politiques qui minent le siège. Celui-ci ne fut donc jamais envisagé comme devant s'intégrer dans l'architecture partisane en tant que lieu de production et de préparation des politiques publiques du parti ni comme un lieu d'élaboration de sa stratégie. C'est au contraire sa fonction de coordination seule qui est renforcée par cette rationalisation de son activité. Ceci confirme alors globalement le processus de cartellisation bien que les étapes de ce changement ne correspondent pas, en l'espèce, au modèle de Katz et Mair : la professionnalisation

⁴⁸ Cf. les budgets du parti, Annexe 2.

du siège ne favorise par exemple pas la mise en place de la répartition des rôles entre les faces du parti, mais l'entérine au contraire.

La période de transition de 1988 à 1995 indique alors que, loin d'être univoque le processus de cartellisation résulte d'une interpénétration entre l'Etat et le PS, de telle sorte que l'équilibre des tensions de la configuration partisane ne saurait mécaniquement s'établir par le seul investissement organisationnel du parti dans l'Etat. Au contraire, cet investissement implique lui-même un processus d'ajustement interne de par les transformations du jeu partisan (cf. les rapports à sa culture partisane), des joueurs (les leaders professionnalisés), des équipes (l'économie des courants) et du terrain de jeu (l'organisation du parti) qu'il induit. Loin d'être une solution indolore d'ajustement à sa position politique, la cartellisation d'un parti politique implique, par conséquent, la recomposition de l'équilibre des tensions dont le changement organisationnel est, avant tout, la mise en forme objectivée dans les structures et le fonctionnement du parti.

CONCLUSION.

A l'issue d'une période de transition difficile, l'arrivée de L. Jospin à la tête du parti en 1995 permet au PS de connaître une période de relative stabilité. Un équilibre des tensions s'établit au sein de la configuration partisane, entérinant les évolutions de la phase précédente. Cet équilibre vola cependant en éclat au soir du premier tour de l'élection présidentielle, le 21 avril 2002, après l'élimination de L. Jospin. Une concurrence larvée pour le leadership au sein du parti s'ouvrit alors, impliquant une fois encore la recomposition de la configuration partisane. A défaut de pouvoir générer l'émergence d'un nouveau leadership, l'organisation partisane offrit cette fois-ci pourtant un cadre de stabilité sur lequel les dirigeants du parti purent s'appuyer. Le mouvement de cartellisation du PS permet en effet de disjoindre suffisamment les enjeux de pouvoir à l'intérieur du parti du fonctionnement même de l'organisation pour assurer la marche satisfaisante de celle-ci. Les transformations de la compétition politique interne, marquée par la mutation du jeu des courants, lui-même révélateur d'une économie partisane renouvelée, ont en effet favorisé une autonomisation des dirigeants du parti vis-à-vis des contraintes organisationnelles. La conséquence la plus visible, d'un point de vue organisationnel, de cette évolution est alors la mise au pas subie par *Central office*, au profit du *Party in the public office*. Les évolutions récentes de l'organisation du parti en témoignent. Ainsi, le processus de centralisation de l'organisation, phénomène inédit au PS, initié depuis 2005 par la mise en place d'une gestion informatique rationalisée des adhésions dont l'ensemble des dirigeants du parti ont pu expérimenter véritablement l'efficacité à l'occasion de l'introduction de l'adhésion par Internet en 2006⁴⁹, illustre la fonction de maintenance désormais clairement dévolue au siège du parti, à l'exclusion d'une fonction politique de détermination, d'imposition et de construction du leadership qui, jusqu'en 1990 lui était encore reconnue.

Et si l'évolution de l'équilibre organisationnel du parti a été principalement envisagée ici à travers les transformations des rapports entre le *Party in the public office* et *Central office*, elle découle également des rapports nouveaux qui se sont dessinés depuis avec la troisième face du parti, le *Party on the ground*. L'économie du parti, marquée par la professionnalisation de ses élites, a en effet favorisé indéniablement un phénomène stratarchique⁵⁰ qui a conduit à renforcer la

⁴⁹ Cf. Barboni (T.), Mermat (D.), « Le doigt dans l'engrenage : de la réforme des modes d'adhésion partisane avec Internet à ses effets organisationnels. Le cas de la campagne d'adhésion « les militants à 20 euros » du Parti socialiste », in Actes du colloque *Les usages partisane de l'Internet*, 21-22 juin 2007, à paraître.

⁵⁰ S'appuyant sur les travaux de Samuel Eldersveld, Katz et Mair définissent la stratarchie comme le mouvement de mutuelle autonomie qui s'établit entre l'échelon national et l'échelon local du parti, cf. Katz (R. S.), Mair (P.),

disjonction entre leadership et administration de l'organisation. Centrés sur la perpétuation de leurs positions institutionnelles, en premier lieu locales, les dirigeants du parti ont en effet tout intérêt à cette disjonction qui remet ainsi en cause la chaîne d'interdépendances verticales qui lie les membres du parti entre eux aux différents échelons du parti et que l'organisation centrale devait exprimer⁵¹. Les procédures de démocratisation de la vie interne du parti durant les années 1990⁵² ne firent que traduire ce changement de l'organisation socialiste. L'introduction de l'adhésion par Internet en 2006, couplée au processus de désignation du candidat à l'élection présidentielle, renseigne alors sur la profondeur de la recomposition organisationnelle du PS dont la séquence 1988-1995 est bien le point de départ. La désignation de S. Royal pour cette élection, alors que celle-ci ne disposait antérieurement d'aucun soutien au sein de l'organisation du parti, et la facilité avec laquelle les responsables locaux et fédéraux se rallièrent à elle, ne sont que la conséquence logique de cette évolution. Le maintien discuté à l'issue de l'échec à la présidentielle de S. Royal de la procédure d'adhésion par Internet⁵³, malgré les difficultés d'articulation entre gouvernance du parti et imposition du leadership que cette procédure induit, n'est donc que le dernier avatar d'une configuration partisane ayant connu une profonde mutation.

La cartellisation de l'organisation partisane, c'est-à-dire donc l'apparition en son sein de caractéristiques relevant de ce modèle, a, par conséquent, constitué, pour les socialistes, une solution adaptée, mais non nécessairement anticipée, aux mutations de l'équilibre des tensions de la configuration partisane. L'investissement dans l'Etat n'est cependant pas univoque. Il résulte à la fois d'une opportunité offerte par la position dominante du parti dans le système politique depuis 1981, mais aussi des changements internes à la configuration partisane. Et dans une large mesure, il se révèle alors largement être une solution inéluctable : l'économie des ressources, tout comme celle du parti proprement dite, poussait en ce sens, de même que l'incapacité à répondre d'un point de vue organisationnel aux blocages internes nés de la difficile succession de F. Mitterrand. La permanence d'une culture partisane axée sur l'idéal du parti de militants, dont la présence des courants, la proportionnelle et une structure statutaire léniniste découlent, explique aussi les modalités particulières du changement du PS.

Comprendre les transformations organisationnelles du PS impliquait alors de pouvoir tenir compte de la réalité de ce parti et de mesurer justement comment l'intégration du parti à l'Etat pouvait aussi découler de l'inadéquation entre son mode de fonctionnement daté et une configuration partisane renouvelée par l'acquisition du statut de parti de gouvernement. La notion de configuration partisane est donc le support à une analyse du changement partisan tenant compte de la manière dont les individus qui composent le parti, et les groupes à l'intérieur desquels ils se regroupent, influent directement sur la forme de l'organisation en fonction des contraintes, opportunités et intérêts qui animent le jeu intrapartisan. Dans cette perspective, l'approche organisationnelle doit ainsi être un premier élément d'analyse, que la perspective constructiviste approfondit en permettant de repenser les liens qui unissent les membres à l'intérieur de la sociation partisane. Le modèle ainsi envisagé permet de dépasser une approche organisationnelle trop figée, laquelle ne rend pas suffisamment compte de l'importance des interdépendances à l'intérieur de la configuration dans l'évolution du parti. Une organisation ne peut se comprendre hors des individus qui la composent et c'est précisément la compréhension de ce « tout » que la notion de configuration partisane doit permettre d'aborder. Cette notion se révèle donc nécessaire pour

« Changing Models of Party Organisation and Party Democracy: the Emergence of the Cartel Party », *Party Politics*, 1995, pp. 20-21.

⁵¹ En ce sens, voir les conclusions tout à fait symptomatique de cette évolution in Juhem (Ph.), « La production notabiliaire du militantisme au Parti socialiste », *Revue Française de Science Politique*, 56 (6), 2006, p. 909-941.

⁵² Significativement, ces réformes prirent corps dès 1990 avec l'introduction du principe un « homme, une voix », et furent prolongées, par M. Rocard, puis surtout par L. Jospin qui introduit en 1995 la désignation par les militants du premier secrétaire. Sur ce processus de démocratisation, cf. Olivier (L.), « Ambiguïtés de la démocratisation partisane en France (PS, RPR, UMP) », *Revue française de science politique*, 53, 5, 2003, p. 761-790.

⁵³ Cf. *Libération* du 24 juin 2007.

appréhender le changement partisan conçu, au croisement des approches organisationnelles et sociétale, comme processus d'adaptation permanent visant à établir un équilibre entre des forces en perpétuelle compétition au sein d'une organisation partisane. La cartellisation constitue alors la marque de ce processus dont elle permet d'identifier les formes, les causes et les effets ; la notion susceptible d'ordonner et de saisir les transformations qu'a connu l'organisation du Parti socialiste et que la période 1988-1995, a rendu possible sous une forme particulière à travers l'apparition, dans l'ancien - ce qu'était le PS - du nouveau - ce qu'il est aujourd'hui. Evolution possible, mais non pas inéluctable. Seulement rendue possible parce que « de l'interpénétration des coups joués par deux individus, résulte un processus de jeu qu'aucun des deux joueurs n'avait prévu »⁵⁴.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Professionnalisation du Conseil national du PS et origine professionnelle de ses membres (1975-2000).

ANNEXE 1-1 : Présentation du protocole de l'enquête statistique.

Afin de souligner la particularité de la séquence 1988-1995 en tant que point d'inflexion dans la transformation de l'économie partisane du parti, il convenait de la réinscrire dans un temps suffisamment long, raison pour laquelle les élites du parti ont été analysées de 1975, prélude à la vague de professionnalisation que le succès du parti aux municipales de 1977 va permettre, à 2000, date à laquelle la professionnalisation atteint un seuil difficile à dépasser.

La notion de professionnel de la politique doit pourtant être précisée. Centrée sur l'élite partisane socialiste, l'analyse conduit, de manière plus réduite par rapport à la proposition de Daniel Gaxie⁵⁵, à envisager comme professionnels de la politique les membres de la sociation partisane qui

⁵⁴ Elias (N.), *Qu'est-ce que la sociologie*, op. cit., p. 95.

⁵⁵ Voir Gaxie (D.), *Les professionnels de la politique*, Paris, PUF, col. Thémis, 1973.

font de l'activité politique la source principale de leur rémunérations⁵⁶. Dans une large mesure donc, on entendra le terme de professionnel de la politique comme renvoyant à la définition classique de Max Weber qui distingue les hommes politiques qui vivent « pour » ou « de » la politique⁵⁷. Ainsi précisé, le terme de professionnalisation dépasse alors le strict cadre des élus et englobe toute personne tirant de son activité politique la majeure partie de ses revenus.

A partir de ce critère, cinq catégories de dirigeants peuvent être identifiés, sur la base d'une distinction initiale entre professionnels et non-professionnels. Concrètement, doivent donc être intégrés dans la catégorie des professionnels, d'une part, les élus et, d'autre part, les permanents du parti⁵⁸ ainsi que les collaborateurs. Tous les élus ne vivent, certes, pas de leur engagement politique. Ceci est particulièrement vrai dans les premières années du PS, en premier lieu pour les simples élus locaux. En revanche, ces élus sont relativement peu nombreux, tout au plus une petite vingtaine en 1977 et leur proportion tend à décroître rapidement en raison du cumul des mandats et, surtout, de l'investissement dans les collectivités locales départementales ou régionales. En 2000, ils ne seront ainsi plus qu'une dizaine sur 204 dans ce cas. Afin d'éviter une sous-division de la catégorie d'élus, ces membres seront comptés parmi les professionnels. Autre catégorie de professionnels devant être précisée, celle des collaborateurs. Par collaborateurs, il faut entendre toute personne rémunérée soit par la collectivité nationale, par exemple en tant qu'attaché parlementaire ou membre de cabinet ministériel, soit par une collectivité locale.

Relèvent, quant à eux, de la catégorie des non-professionnels, d'une part, les militants proprement dit, c'est-à-dire les individus dont la rémunération ne relève pas du parti ou d'une collectivité. Au demeurant, la catégorie des militants possède une part artificielle. Là encore, cependant, il faut distinguer un sens strict de la définition retenue, tout en ayant à l'esprit un sens plus large, en vertu duquel la distinction entre vivre « pour » et « par et de » la politique, est en réalité nettement nuancée, notamment, bien sûr, avant 1981. Seconde catégorie enfin de non-professionnels, les premiers fédéraux. Le PS étant une organisation faible, ces premiers fédéraux, s'ils occupent une position pivot à l'échelon local, n'en sont pas moins des militants en ce qu'ils ne sont pas rémunérés par le parti. Pourtant, la fonction de premier fédéral sera progressivement investie d'abord par des élus, puis par des collaborateurs. Dans la mesure où ces premiers fédéraux vont progressivement être marginalisés de l'instance avant d'en devenir membre de droit à partir de 1994⁵⁹, on a préféré les classer dans la catégorie des militants, en distinguant cependant entre premiers fédéraux élus et non-élus. L'occupation de cette fonction par les collaborateurs ne devient, quant à elle, une réalité qu'à partir des années 1990, mais il ne sera pas, à proprement parler, tenu compte de cette évolution en ce que devenus membres de droit, les premiers fédéraux ne peuvent plus rendre compte des modalités de sélection des élites partisans⁶⁰.

Mesurer la professionnalisation des élites socialistes et ses effets sur l'organisation partisane nécessitait alors un échantillon suffisamment important pour permettre de mettre en évidence une diversité de trajectoires sur longue période. Une seule instance dirigeante du Parti socialiste convenait alors, le Comité directeur, aujourd'hui Conseil national. Véritable parlement du parti, cette instance, qui se réunit au moins quatre fois par an, est chargée de veiller à l'application de la ligne définie par le congrès. Composée à la proportionnelle des résultats obtenus par les différentes motions, cette instance permet, en outre, d'étudier par courant les effets de la professionnalisation. Par ailleurs, le Comité directeur était composé depuis 1971 jusqu'à 1992 de 131 membres, avant de voir sa composition élargie en 1994 à 204 membres plus les premiers fédéraux, les parlementaires

⁵⁶ Est entendu ici le fait que les élus peuvent par ailleurs continuer à exercer une activité professionnelle source de revenus.

⁵⁷ Le critère de la rémunération n'est pas d'ailleurs sans limite. Selon ce critère, un individu comme M. Rocard ne saurait être considéré comme un professionnel, au moins avant qu'il n'occupe des responsabilités électives nationales.

⁵⁸ Certains membres répertoriés comme permanents ne l'étaient pas du parti mais d'un courant. Dans la mesure où ces individus vivent tout de même de la politique, ils ont été intégrés dans cette catégorie.

⁵⁹ Les membres de droit n'ont pas été étudiés pour ne pas fausser la comparaison avec les Comités directeurs où cette catégorie de membres n'existait pas encore.

⁶⁰ Il n'existe par exemple pas à Solférino, le siège du parti de fichier relatif à ces membres.

devenant ensuite membres de droit⁶¹. N'ont ainsi été intégrés dans l'enquête que les membres désignés sur la base des motions. De 1975 à 2000, ce sont donc onze Conseils nationaux qui ont été analysés, soit 1660 places, dont 90,6% renseignées, places occupées par 706 membres⁶².

Les Conseils nationaux de 1979, 1990 et 2000 ont, en outre, été analysés afin d'établir l'origine professionnelle de leurs membres. Là encore, l'année 1990 apparaît bien comme un point d'inflexion. La catégorie de collaborateur professionnel a été utilisée pour caractériser les individus dont la première expérience professionnelle s'est effectuée dans le cadre d'un métier de collaboration politique (souvent assistant parlementaire). Il faut bien distinguer la catégorie de collaborateur professionnel, entendue donc au sens d'origine professionnelle, de la catégorie des collaborateurs, utilisée pour mesurer la professionnalisation de l'élite socialiste. Dans le premier cas, il s'agit du premier métier. Dans le second, de l'activité de l'individu, définie selon les cinq catégories supra, lorsqu'il est membre du Conseil national. Autrement dit, un collaborateur professionnel peut être un élu ; tout comme un collaborateur peut avoir commencé sa vie professionnelle en tant que professeur.

ANNEXE 1-2. COMPOSITION DU CD DE 1975 A 2000 SELON L'ACTIVITE DE SES MEMBRES.

	avec un	avec deux ou plus	Fremiters fédéraux	Elus	non élus	Mil.	Collaborateurs	Effectif répertorié	Effectif Total CD
	12	2	9	3	6	61	2	113	131
	10.6%	1.8%	8.1%	2.7%	5.4%	55%	1.8%	86.3%	100%
	31	6	8	2	6	46	1	119	131
	26%	5.05%	6.7%	1.7%	5%	38.65%	0.85%	90.8%	100%
	21	7	16	6	10	30	3	117	131
	18%	5.95%	13.5%	5%	8.5%	25.5%	2.55%	89.3%	100%
	14	4	20	8	12	21	12	121	132
	11.75%	3.25	16%	6%	10%	17%	10%	91.7%	100%
	19	5	14	9	5	18	13	121	129
	16%	4%	11.5%	7.5%	4%	15%	10.7%	93.8%	100%
	19	4	9	6	3	18	11	121	131
	15.8%	3.2%	7.5%	5%	2.5%	15%	9%	92.4%	100%
	15	10	7	6	1	18		123	131
	12.2%	8%	5.6%	4.8%	0.8%	14.6%		93.9%	100%
	17	7	7	6	1	15	12	128	131
	13.1%	5.6%	5.5%	4.7%	0.8%	11.7%	9.4%	97.7%	100%
	59	34	=			15	19	178	204
	33.1%	19.1%	=			8.4%	10.7%	87.2%	100%
	28	14	=			10	26	184	204
	15.2%	7.6%	=			5.4%	14.1%	90.2%	100%
	34	36	=			9	17	179	204
	19%	20.1%	=			5%	9.5%	87.7%	100%

⁶¹ Ce qui n'empêche pas que nombre d'entre eux continue à être désignés au titre des motions.

⁶² Il s'agit des congrès de Pau 1975, Nantes 1977, Metz 1979, Valence 1981, Bourg-en-Bresse 1983, Toulouse 1985, Lille 1987, Rennes 1990, Lièvin 1994, Brest 1997, Grenoble 2000. Les trajectoires ont été reconstituées sur la base du *Guide du pouvoir* ; du *Who's who* ; de Villeuneuve (B.) et De Virrieu (F-H.), *Le nouveau pouvoir*, Paris, J-C. Lattès, 1981 ; des signatures des contributions aux congrès ; ainsi que d'entretiens nombreux avec J-M Bichat, J. Guyard, J. Salvator, A. Bergounioux, Ph. Bonnefoy et I. Simma.

Fonction	Elus	dont parlem en taires	Dépu tés	sans mandat local	avec deux ou plus	Séna teurs	sans mandat local	avec deux ou plus	Dépu tés euro péens	sans mandat local	avec un	avec deux ou plus	avec deux ou plus
CD 1975	Nbre 36	22	21		11	1		8				1	
	% 31.9%	19.5%	18.6%		9.7%	0.9%		7.2%				0.9%	12.4%
CD 1977	Nbre 63	26	20	1	6	6	1	13			3	2	
	% 53%	22%	17%	0.85%	5%	5%	0.85%	11.5%		2.5%		1.7%	31%
CD 1979	Nbre 69	45	29	5	6	5	2	18	11	3	4	1	28
	% 59%	38.4%	24.8%	4.25%	5%	4.25%	1.7%	15.55%	9.4%	2.55%	3.4%	0.85%	24%
CD 1981	Nbre 73	55	46	8	22	4	8	16	5	3	2	2	18
	% 60%	45%	38%	6%	19%	3%	6%	13%	4%	2.5%	1.5%	1.5%	15%
CD 1983	Nbre 86	62	47	7	19	8	2	21	7	5	1	4	24
	% 71%	51%	40%	5.6%	16%	6.4%	1.6%	17.4%	5.6%	4%	0.8%	3.2	20%
CD 1985	Nbre 87	64	50	9	19	7	1	22	7	3	2	3	23
	% 72%	53%	41.5%	7.5%	15.8%	5.7%	0.8%	18.2%	5.7%	2.5%	1.6%	2.4	19%
CD 1987	Nbre 100	75	60	16	29	7	2	15	8	4	2	1	25
	% 81.3%	61%	48.8%	13%	23.6%	5.6%	1.6%	12.2%	6.4%	3.2%	1.6%	0.8%	20.2%
CD 1990	Nbre 103	79	64	8	40	5	1	16	10	4	5		24
	% 80.5%	62%	50%	6.2%	31.2%	4%	0.8%	12.6%	8%	3.2%	4%		18.7%
CN 1994	Nbre 140	47	26	2	19	9	2	5	12	4	4	3	93
	% 78.6%	26.4%	14.6%	1.1%	10.7%	5%	1.1%	2.8%	6.6%	2.2%	2.2%	1.7%	52.2%
CN 1997	Nbre 147	105	83	11	48	12		24	10	3	5	2	42
	% 79.9%	57.1%	45.1%	6%	26%	6.5%		13%	5.4%	1.6%	2.7%	1.1%	22.8%
CN 2000	Nbre 149	79	57	10	38	12	1	9	10	1	9	3	70
	% 83.2%	44.1%	31.8%	5.6%	21.2%	6.7%	0.6%	5%	5.6%	0.6%	5%	1.7%	39.1%

ANNEXE 1-3. CSP ET L'ACTIVITE DES MEMBRES DU CN DE 1979 A 2000.

Profession	Art. Comm. et chefs d'ent.	Cadres et prof. Int. Sup.	PROFES SION LIBERALSYNDIC		PUBLIC	UNIV.	Prof. Inter.	PRIVE	PUBLIC	PROF	Emp.	Ouvr.	GRDES ECOLE S/HTE FONCTI ON PUBL	HT FONCTI O	PER/CO LLAB.	sans activité prof	TOTAL	
			PRIVE	E														ALISTE
Parle- men- taires	1979	17	8	2	~	7	9	1	~	8	2	~	8	6	2	1	~	38
	1990	~	29	3	1	3	24	6	2	16	2	1	16	10	6	3	~	75
	2000	1	28	7	6	5	10	35	9	22	~	~	8	7	1	6	~	78
Elus locaux	1979	12	2	~	1	8	8	~	~	8	1	~	1	1	~	~	~	24
	1990	~	13	3	2	4	7	1	2	4	~	~	~	~	2	~	~	22
	2000	~	14	4	~	6	13	4	2	7	~	~	10	10	12	~	~	49
Permane nts	1979	~	~	~	~	~	1	1	~	~	~	~	~	~	5	~	~	6
	1990	~	~	~	~	~	~	~	~	~	~	~	~	~	~	~	~	~
	2000	~	~	~	~	~	1	~	~	1	~	~	~	~	3	~	~	4
Pre miers fédé raux	1979	~	2	~	1	1	4	~	1	3	~	~	~	~	~	~	~	6
	1990	~	~	~	~	~	~	~	~	~	~	~	1	1	~	~	~	1
	2000	~	~	~	~	~	~	~	~	~	~	~	~	~	~	~	~	~
Miti.	1979	2	10	4	1	4	10	2	2	6	~	1	5	2	3	~	1	29
	1990	~	4	2	1	1	2	1	~	1	~	~	2	~	2	~	1	9
	2000	~	7	1	~	5	1	1	~	1	~	~	~	~	1	~	~	9
Collabo- rateurs	1979	~	~	~	~	~	~	~	~	~	~	~	1	~	1	~	1	2
	1990	~	4	2	~	1	3	~	2	1	~	~	2	~	2	~	~	11
	2000	~	3	1	~	2	6	1	1	4	~	~	1	1	5	~	~	15
Total lignes	1979	5	41	14	3	3	32	4	3	25	3	1	15	9	6	2	105	
	1990	~	50	10	7	3	36	8	6	22	2	1	21	13	8	7	1	118
	2000	1	52	13	6	18	56	14	7	35	~	~	19	18	1	27	~	155
Total lignes en %	1979	4.8%	39%	13.3%	2.8%	1.9%	30.4%	3.8%	2.8%	23.8%	2.8%	1%	14.3%	8.6%	5.7%	1.9%	100%	
	1990	~	42.4%	8.5%	5.9%	6.8%	30.5%	6.8%	5.1%	18.6%	1.7%	0.8%	17.8%	11%	6.8%	5.9%	100%	
	2000	0.6%	33.6%	8.4%	3.9%	11.6%	36.1%	9%	4.5%	22.6%	~	~	12.2%	11.6%	0.6%	17.4%	~	100%

ANNEXE 2 : Evolutions du budget du Parti socialiste (1990-2003).

Exercice	Total des produits déclarés en MF	Cotisations adhérents	Cotisations Elus	Financement Public	Dons personnes physiques	Dons personnes morales	Autres recettes	Solde budg.
1990	154 302	15 %	15 %	62 %	1 %		2 %	5 %
1991	207 607	22 %		45 %	24 %		2.5 %	6.5 %
1993	289 610	11 %	9 %	58 %	1 %	12 %	9 %	-
1994	238 209	14 %	10 %	35 %	1 %	16.5 %	19.5 %	4 %
1995	187 550	17 %	15 %	46 %	3 %	1 %	18 %	-
1997	231 858	19 %	20 %	39 %	1 %	-	21 %	-
1998	292 070	14.5 %	18 %	54 %	0.5 %	-	13 %	-
2003	21 605(euros)	8 %	5 %	85 %	-	-	2 %	-

Origine des recettes du PS de 1990 à 2003, en % du total. Source : CNCCFP.

BIBLIOGRAPHIE.

- Abel (F.), Sauger (N.), « Groupes d'intérêt et financement de la vie politique en France : une évaluation des effets de l'interdiction des dons de personnes morales », *Revue française de science politique*, 56, 2, 2006, p.227-254.
- Barboni (T.), Mermat (D.), « Le doigt dans l'engrenage : de la réforme des modes d'adhésion partisans avec Internet à ses effets organisationnels. Le cas de la campagne d'adhésion « les militants à 20 euros » du Parti socialiste », in Actes du colloque *Les usages partisans de l'Internet*, 21-22 juin 2007, à paraître.
- Blondel (J.), Cotta (M.), *The Nature of Party Government. A Comparative European Perspective*, New York, Palgrave, 2000.
- Blyth (M.), Katz (R. S.), « From Catch-all Politics to Cartelisation: The Political Economy of Cartel Party », *West European Politics*, 28, 1, 2005.
- Camby (J.-P.), *Le financement de la vie politique en France*, Paris, Montchrestien, 1997.
- Chapoulie (J.-M.), « Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, 14, 1, 1973, p. 86-114.
- Elias (N.), *La société de cour*, Paris, Flammarion, col. Champs (1^{ère} éd. 1969).
- Elias (N.), *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pocket, 1993 (Agora, 1^{ère} éd. 1970).
- Elias (N.), *Du temps*, Paris, Fayard, 1997.
- Gaxie (D.), *Les professionnels de la politique*, Paris, PUF, col. Thémis, 1973.
- Gunther (R.), Diamond (L.), « Species of Political Parties. A New Typology », *Party Politics*, 9, 2003, pp. 167-199.
- Juhem (Ph.), « La production notabiliaire du militantisme au Parti socialiste », *Revue Française de Science Politique*, 56 (6), 2006, p. 909-941.
- Katz (R. S.), « The Problem of Candidate Selection and Models of Party Democracy », *Party politics*, 7, 3, 2001, pp. 277-296.
- Katz (R. S.), Mair (P.) (dir.), *Party organizations : a data handbook on party organizations in Western democracies, 1960-90*, London, Sage, 1992.
- Katz (R.S.), Mair (P.), « The Evolution of Party Organizations in Europe: The Three Faces of Party Organization », in Crotty W. (dir.), *Political Parties in a Changing Age*, special issue of *American review of Politics*, 14, 1993, p. 593.
- Katz (R. S.), Mair (P.), *How Parties Organize. Change and Adaptation in Party Organizations in Western Democracies*, London, Sage, 1994.
- Katz (R. S.), Mair (P.), « Changing Models of Party Organisation and Party Democracy: the Emergence of the Cartel Party », *Party Politics*, 1995, vol. 1.
- Katz (R. S.), Mair (P.), « The Ascendancy of the Party in Public Office : Party Organizational Change in Twentieth-Century Democracies », in Gunther (R.), Montero (J. R.), Linz (J.) (dir.), *Political Parties. Old Concepts and New Challenges*, Oxford, Oxford University Press, 2002, pps. 113-135.
- Lagroye (J.), « Change and Permanence in Political Parties », *Political Studies*, 37, 1989, p. 364-365.
- Lefebvre (R.), Sawicki (F.), *La société des socialistes : le PS aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 2006, p. 68-69.
- Mair (P.), « Party Organizations : From Civil Society to the State » in Katz (R. S.), Mair (P.), *How Parties Organize. Change and Adaptation in Party Organizations in Western Democracies*, London, Sage, 1994.
- Mair (P.), *Party System Change : Approaches and Interpretations*, Oxford, Clarendon Press, 1997, p. 145

- Michels (R.), *Les partis politiques : essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion, 1971 [1911].
- Offerlé (M.), *Les parties politiques*, Paris, PUF, col. QSJ, 2002.
- Olivier (L.), « Ambiguïtés de la démocratisation partisane en France (PS, RPR, UMP) », *Revue française de science politique*, 53, 5, 2003, p. 761-790.
- Panbianco (A.), *Political Parties*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- Rose (R.), *The Problem of Party government*, Harmondsworth, Penguin Book, 1976, pp. 312-328.
- Sawicki (F.), *La structuration du Parti socialiste : milieux partisans et production d'identités*, Thèse pour le doctorat en science politique, Université Lille III, 1994.
- Verrier (B.), *Loyauté militante et fragmentation des partis. Du CERES au MDC*, Thèse pour le doctorat en science politique, Université Robert Schuman-Strasbourg III, 2003.